L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux, No. 73 rue de Chartres
NOUVELLE-ORLÉANS.
JEUDI MATIN 9 NOVEMBRE.

Lettres sur les Etats-Unis
DE M. G. DE MOLINARI.

Dans une lettre écrite à bord du *Robert E. Lee*, à son départ de la Nouvelle-Orléans, M. de Molinari résume impartialement les explications et les griefs des gens du Sud. Voici quelques passages de cette lettre:

Et qu'a gagné le Nord à notre ruine? Avant l'émancipation, le Sud était par excellence le marché du Nord, sa vache à lait! Depuis que le Sud est ruiné, la santé du Nord est-elle devenue meilleure? Demandez à ses manufacturiers le compte de ce qu'ils nous vendaient avant la confiscation de nos esclaves et de ce qu'ils nous vendent aujourd'hui? La crise dont souffre le Nord n'est-elle pas le fruit amer de sa politique destructive à l'égard du Sud?

"Remarquez encore à ce propos la profonde iniquité du régime douanier auquel la prépondérance politique des Etats manufacturiers du Nord a assujetti le Sud agricole. Notre production était avant la guerre, exclusivement agricole, et c'est seulement depuis peu d'années qu'on a établi dans le Sud un petit nombre de manufactures de coton. Nous exportions en Europe notre coton, notre sucre, notre riz, notre tabac; en vertu du cours naturel des choses, nous devions demander en retour à l'Europe ses produits manufacturés. Mais nos frères du Nord ne l'entendaient pas ainsi. Ils avaient établi des manufactures; ils ont trouvé commode et avantageux de les protéger à nos dépens; tous les articles que nous recevons d'Europe ou que l'Europe pourrait nous fournir sont assujettis à des droits de 35 à 75 o/o;—sur les vins, les droits s'élèvent jusqu'à 300 o/o.

Qu'en résulte-t-il? C'est que le Nord peut nous faire payer ses produits de 35 à 75 o/o plus cher qu'il ne nous coûteraient en Europe. C'est un tribut pur et simple qu'il prélève sur nous, et un tribut sans compensation d'aucune sorte. En Europe, la protection peut encore se couvrir de prétextes plus ou moins spécieux. Si telle région fait les frais de la protection accordée aux industries d'une autre, en revanche elle a, de son côté, des industries à protéger. Chez nous, rien de pareil. Les manufactures de la Nouvelle-Angleterre nous achètent nos produits aux prix de la concurrence, ils nous vendent les leurs aux prix du monopole. C'est comme si le Nord prenait dans nos poches la différence qui existe entre les prix des articles de consommation qu'il nous force à lui acheter et ceux des marchés d'Europe. Il nous traite comme ses tributaires; il a aboli chez nous l'esclavage domestique, qui obligeait les nègres à travailler pour nous, mais il ne se fait aucun scrupule de nous obliger à travailler pour lui; il maintient à son profit et à nos dépens la servitude économique.

"Ce n'est pas tout. Nos frères du Nord ne se sont pas contentés de nous ruiner par la confiscation de nos nègres et de nous achever par leur tarif prohibitif, ils ont envoyé dans le Sud l'écume de leurs politiciens radicaux pour nous gouverner. A peine la guerre était-elle finie qu'on a vu s'abattre chez nous, comme une nuée de sauterelles affamées, tout ce que le Nord comptait de politiciens discrédités et tarés. Ils se sont emparés de l'esprit de nos nègres en trompant leur ignorance et en flattant leurs appétits cupides; ils ont capté leurs votes en leur promettant le partage de ce qui nous restait de nos biens, et l'allocation d'une portion de terre de 40 acres avec 2 mules à chacun. Ils ont poussé l'audace jusqu'à délivrer à leurs dupes de prétendus titres de propriété en vertu desquels nos esclaves de la veille venaient envahir nos terres, qu'il nous a fallu défendre le revolver au poing.

Grâce au ciel, nous en sommes venus à bout; mais les *carpet baggers*, de leur côté, n'en étaient pas moins arrivés à leurs fins. Ils avaient envahi les positions officielles, que nous avions eu peut-être le tort de ne pas assez leur disputer; ils avaient entre les mains le gouvernement des Etats, c'est-à-dire la machine à lever des taxes et à contracter des emprunts, et vous savez déjà comment ils en ont usé. La Sicile n'avait pas été pillée par Verrès comme le Sud l'a été par les *carpet baggers* du Nord, car on ne connaissait pas, au temps de Verrès, le merveilleux mécanisme du crédit: on en était réduit à piller la richesse actuelle, on ne pouvait pas anticiper sur la richesse à venir. A la fin, nous nous sommes ligués contre cette bande de vautours, et nous avons réussi à nous en débarrasser, non sans qu'ils soient retournés chez eux chargés de nos dépouilles. Mais, sauf dans la Caroline du Sud et dans la Louisiane, nous avons ressaisi le pouvoir, nous sommes redevenus les maîtres chez nous.

"Maintenant, que demandons-nous? Voulons-nous revenir sur le passé, comme on le prétend dans le Nord? Prétendons-nous réclamer une indemnité pour la confiscation de notre propriété esclave, ce qui serait pourtant rigoureusement équitable? Voulons-nous replacer nos nègres sous le joug de l'esclavage, comme on le fait croire à ces pauvres gens? Non! nous ne voulons pas revenir sur le passé; nous acceptons les faits accomplis, nous acceptons même l'égalité politique avec nos anciens esclaves, nous acceptons tout, sachant aujourd'hui par expérience que l'intelligence unie au capital, sans parler de l'ascendant de la race, a toujours raison du nombre.

Nous ne demandons rien au Nord, rien, si ce n'est de ne pas intervenir dans nos affaires et de s'abstenir de transformer les troupes fédérales en agents électoraux. La seule requête que nous lui adressions est celle que Diogène adressait à Alexandre: "Ote-toi de mon soleil!"

Telle est l'opinion et tels sont les griefs que j'ai entendu formuler uniformément dans un langage plus ou moins vif, de Charleston à la Nouvelle-Orléans. Il est impossible de ne pas reconnaître, dans une certaine mesure, la validité de ces griefs. Sur l'opinion relative à l'esclavage j'aurais naturellement des réserves à faire.

—Le roi Victor-Emmanuel vient d'accorder à son ancien ministre des affaires étrangères, M. Visconti-Venosta, le titre de marquis, à l'occasion de son mariage avec Mlle Alfieri de Sostegno.

—On lit dans la *Patrie*:

" Les dernières informations apportées par la malle française nous apprennent que de nouveaux massacres viennent encore d'avoir lieu en Chine, dans la province de Sse-Tchuen.

" Les victimes sont cette fois des chrétiens indigènes mis à mort pour avoir refusé d'abjurer la religion qu'ils avaient embrassée.

" Ces informations nous parvenant à la dernière heure, nous nous proposons d'y revenir avec de plus amples détails."

LES NOUVEAUX JOURNAUX.—Le *Petit Parisien* paraîtra le 15 octobre. C'est un journal du soir à 5 centimes; le capital est de 800,000 fr. Directeur: M. Andrieux, député de Lyon; rédacteurs: MM. Cochery et Fourcand.

Le Ralliement, pour paraître aussi le 15 octobre. M. Tolain, directeur. MM. Germain Casse, Bouchet et Bouvier.

L'Homme libre, directeur M. Talandier. Principaux rédacteurs: MM. Louis Blanc, de Panaïeff et Ernest Hamel.

Enfin, pour paraître le 1er novembre, la *Révolution*. Directeur, M. Naquet; rédacteur en chef, M. J. Saint-Martin, conseiller général de Vaucluse.

—La ville de Ravenne a été attristée samedi par une horrible tragédie. Dans la soirée, une grave altercation s'éleva au sein de la famille de M. B...., riche négociant de Ravenne. Un des trois fils saisit une pelle à feu pour en frapper son père. Pendant que l'un de ses deux frères le désarmait, l'autre lui tira trois coups de revolver. Une balle l'atteignit à la joue gauche, l'autre à la cuisse et la troisième à la poitrine. "Le blessé, dit le *Ravennate*, à qui nous empruntons ces détails, a cessé de vivre, après trois heures de souffrances." Le meurtrier s'est constitué spontanément prisonnier.

LES DIFFICULTÉS DE L'ORTHOGRAPHE.—Les étrangers se butteront sans cesse aux difficultés de notre orthographe et de notre prononciation, disait à Bordeaux, le savant professeur M. Clouzet à M. Charles Monselet.

Il ajoutait:

" Personne ne pousse l'illogisme aussi loin que nous; c'est presque de la démence."

Et il lui déroula cette suite d'exemples:

Nous *portions* nos *portions*. Les *portions*, les *portions* nous! Les *poules* du *couvent couvent*. Mes *fils* ont cassé mes *fils*. Il *est* de l'*est*. Je *vis* ces *vis*. Cet homme est *fier*, peut-on s'y *fier*. Nous *éditions* de belles *éditions*. Nous *relations* ces *relations* intéressantes. Nous *acceptions* ces diverses *acceptions* de mots. Nous *inspections* les *inspections* elles-mêmes. Nous *exceptions* ces *exceptions*. Je suis content qu'ils *content* cette histoire. Il *convient* qu'ils *convient* leurs amis. Ils ont un caractère *violent*; ils *violent* leurs promesses. Ces dames se *parent* de fleurs pour leur *parent*. Ils *expédient* leurs lettres; c'est un bon *expédient*. Nos *intentions* sont que nous *intentions* ce procès. Ils *négligent* leurs devoirs; je suis moins *négligent*. Nous *objections* beaucoup de choses contre vos *objections*. Ils *résident* à Paris chez le *résident* d'une cour étrangère. Ces cuisiniers *excellent* à faire un mets *excellent*. Les poissons *affluent* de la rivière, etc., etc.

Il y a de quoi, en effet, perdre la tête.

ILS MÉRITENT QU'ON S'EN SOUVIENNE.—Pourquoi vous exposez-vous à souffrir un mal violent, ou même un malaise, une dépression de corps et d'esprit, quand vous pouvez être soulagé à l'instant et guéri bientôt après par les "Emplâtres poreux de capsine de Benson." L'emplâtre poreux ordinaire est un article de mérite; mais son action est trop lente et requiert des jours et des semaines de traitement continu pour effectuer une cure. "L'emplâtre poreux de capsine de Benson" est une grande amélioration. Il vous soulage immédiatement et vous guérit plus vite qu'aucun emplâtre ou liniment connu. L'action de cet emplâtre est plus puissante que l'électricité et est plus certaine. Il est purement composé de végétaux et ne contient aucun poison minéral ou métallique. [illegible]

LE GOUVERNEUR TILDEN ET LA LOUISIANE.—En 1875, quand Sheridan dragonnait la Législature et aidait à l'organiser sous le contrôle de soi-disant meilleurs usurpateurs, le gouverneur Tilden, de New York, n'a pas hésité à envoyer un message cordial à la législature de son Etat pour dénoncer ces violences. Son message se termine par ces magnifiques paroles:

"New York, le premier des Etats de l'Union américaine en population, en ressources et en pouvoir militaire, doit déclarer ses sentiments dans cette occasion avec une précision, une dignité et une expression solennelle qui commandent l'attention de la part du Congrès des autres Etats et de tout le pays. Avec la même unanimité que lorsqu'il a soutenu les armes de l'Union dans le conflit passé il doit maintenant s'appliquer au devoir grand et sacré de rétablir la liberté civile et les droits personnels des individus, de restaurer les idées et les habitudes de liberté et de rétablir la suprématie de l'autorité civile sur le pouvoir militaire dans toute la République.

SAMUEL J. TILDEN."

RÈGLEMENTS DE LA POSTE.

Département des Postes,
Washington, 12 juillet 1876.

Dans une loi votée par le Congrès et approuvée par le Président se trouvent les sections suivantes:

Section 15.—Les journaux et les brochures d'occasion, les publications régulières destinées principalement à servir de véhicule aux annonces, ou à être distribuées gratis, ainsi que tout imprimé de la 3e classe, excepté les circulaires non cachetées, seront transmis par la malle au taux de 1 cent par deux onces ou moins, et de 1 cent par deux onces additionnelles ou moins. L'expéditeur d'un imprimé de 3e classe pourra écrire au dos son nom ainsi que le nom des articles renfermés. Les éditeurs de journaux et publications périodiques envoyés à des abonnés réguliers peuvent indiquer par écrit sur l'enveloppe l'époque de l'expiration de l'abonnement. Les adresses sur cartes postales ou circulaires non cachetées peuvent être ou écrites, ou imprimées, ou fixées au dos.

Section 16.—Sur les circulaires non cachetées et sur tout imprimé de 3e classe, autre que ce qui est désigné dans la section précédente, le port sera payé comme auparavant,—1 cent par once ou fraction d'once.

INSTITUTIONS.

INSTITUTION D'AQUIN.

CETTE Institution, dirigée par Mademoiselle H. FITZGERALD, et occupant de spacieux édifices dans le quartier le plus sain de la ville, reçoit des élèves internes et externes, qui peuvent s'initier, dans son enceinte, à toutes les branches d'une instruction solide, sous des maîtres dont chacun s'occupe de sa spécialité d'enseignement.

Le plan des études embrasse toutes les branches, depuis l'enseignement primaire jusqu'aux plus hautes classes: l'Anglais, le Français, l'Espagnol, l'Allemand, les Mathématiques, la Rhétorique, la Littérature, l'Histoire, la Géographie, l'Histoire Naturelle, la Physique, etc.

Le Piano, le Chant et le Solfège sont confiés à des professeurs de mérite.

Pour les conditions s'adresser à l'Institution, 263 rue Bayou, près Claiborne. 3 sept—6 m.

Ecole Peabody.—Ecole primaire et de Grammaire.—Cette école modèle où les jeunes garçons et les jeunes filles de 6 à 12 ans, respectivement, reçoivent une instruction méthodique sous la direction de professeurs expérimentés, sera réouverte dans les salles du Peabody Normal Seminary, N° 247 de la rue St-Charles, au premier, le LUNDI, 14 septembre, à 9 heures du matin. Les familles et les tuteurs sont priés de s'adresser aux professeurs.

ROBT. M. LUSHER,
Agent du Peabody Education Fund pour la Louisiane.
20 août—6m

INSTITUT ST-LOUIS POUR LES DEMOISELLES,

Dirigé par Mme Matthey.
No. 275 rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.

La réouverture des classes aura lieu VENDREDI, 1er septembre 1876. La directrice compte sur l'exactitude des élèves.

Le 1er octobre, il sera ouvert à l'Institut un cours théorique et pratique de langue espagnole, auquel pourront assister, au prix payé par les élèves, les jeunes dames et les demoiselles qui le désireront. 30août—3m

DOLBEAR
263 rue du Canal, 263 rue du Canal.
COLLEGE COMMERCIAL.

OUVERT tous les jours et tous les soirs de 9 heures du matin à 9 heures du soir, durant toute l'année. Les nouveaux élèves commencent n'importe quand dans une branche quelconque.—Classes de tenue de livres, d'écriture, d'arithmétique, le jour et dans la soirée, pour les dames et les demoiselles.

LEVI DOLBEAR, Président.
11 juillet—1 an—DMJ.

Institution de Mlle Defrance,
Pensionnat de Demoiselles
Dirigé
PAR MLLE SUZANNE LARRIEU.
Vincennes, 14 rue Montreuil, près Paris, France.

CET établissement fondé depuis 46 ans offre toutes les garanties pour l'éducation des jeunes personnes. Des cours y sont faits par des professeurs de Paris. Sous le rapport de l'instruction, l'Institution a les mêmes avantages que si elle était située dans Paris, tandis que sous le rapport de l'hygiène, elle est placée dans des conditions exceptionnelles, étant près du bois de Vincennes et entourée d'un air pur et salubre.

Pour informations et références s'adresser au rédacteur en chef de l'Abeille. 5 avril—

PEYCHAUD & GARCIA.
AU No 46 DE LA RUE DU CAMP.
Marchands de Fournitures de Bureaux,
IMPRIMEURS, LITHOGRAPHES
ET
FABRICANTS DE LIVRES EN BLANC.

Les travaux de premier ordre sont une spécialité de la maison.

MM. Peychaud et Garcia seront heureux de montrer des modèles et donner des évaluations de toute espèce de livres à coton, livres de banques et de compagnies d'assurance, grands livres, journaux et livres de caisse, factures, en-têtes de lettres et de billets, état de situation, etc.

Venez vous assurer des prix, avant de vous adresser ailleurs ou d'envoyer vos commandes au Nord. 1 sep—6 m—D J Mar

HABILLEMENTS, LINGERIE, CHAPEAUX
A un bon marché remarquable, chez
LEON GODCHAUX,
81 et 83...... rue du Canal...... 81 et 83

OUTRE notre acheteur régulier de New York, qui est fixé dans cette dernière ville, notre acheteur de la Nile-Orléans y est allé; il y choisit en ce moment le plus fort et le plus beau stock d'habillements, de chapeaux et de lingerie d'hommes, de jeunes gens et de jeunes garçons, qui n'a jamais offert de semblable sur ce marché.

Nous recevons, journellement, de ces nouveaux articles élégants, et les ayant achetés au comptant, nous sommes à même de répondre, aux conditions les plus libérales, aux demandes de nos amis.

Nos amis de la campagne verront aussi que nos marchandises sont des derniers genres.

Nos prix sont plus modiques que ceux d'aucune autre maison de la Nile-Orléans.

LEON GODCHAUX,
Aux Nos 81 et 83 de la rue du Canal.
6 oct—1 m.

Hy. J. MONTAGNET,
(Successeur d'ALP. ILAINE, agent.)
—MARCHAND DE—
CHARBON
Pittsburg, Anthracite et Cannel.

Prompt approvisionnement des familles et des bateaux à vapeur.

Dépôt, sur la Levée, au ferry du 3e district.

Bureaux, No 187 de la rue de la Commune, près Carondelet, Nile-Orléans.

On reçoit les ordres aux deux endroits.
15oct—3m

Fabrique de Chaussures du Sud
—DE—
JOHN HANSEN,
Aux Nos. 33 et 35 de la rue du Canal,
NOUVELLE-ORLEANS.

Aux Citoyens du Sud,

JE suis heureux de vous annoncer que la fabrique de chaussures, établie depuis un peu plus d'un an, à l'endroit ci-dessus indiqué, a prospéré. J'ai prouvé, clairement, que nous, hommes du Sud, pouvons faire nos souliers—ce qui nous permet de garder notre argent, donner du travail à nos ouvriers et faire concurrence, avec succès, aux marchés de l'Est. Il faut, pour réussir, que nous soyons industrieux, habiles, que nous nous servions des meilleures matières-premières et payions promptement nos employés. Je suis convaincu d'avoir, depuis l'ouverture de ma fabrique, fait vivre une moyenne d'au moins cinq cents personnes, hommes, femmes et enfants.

Des milliers d'acheteurs se sont pourvus chez moi après examen des articles. Beaucoup d'étrangers et d'habitants des campagnes, que je n'avais jamais vus, sont, aujourd'hui, au nombre de mes clients.

Je remercie le public du généreux patronage dont il m'a honoré; je ne négligerai rien pour m'en rendre de plus en plus digne.

Notre population devrait encourager non seulement la manufacture des bottes et des souliers, mais encore toutes les autres. C'est le moyen d'amener une assistance mutuelle, de devenir prospères et heureux.

J'ai en magasin un fort stock d'excellente qualité; je le signale à l'attention du public.

JOHN HANSEN.
5oct—6m.

La célèbre Mme Léonce

A l'honneur d'annoncer à sa nombreuse clientèle qu'elle continuera à dire le présent, le passé et l'avenir. Elle s'occupe particulièrement de mariage; [illegible] et vous donne chance à la loterie.

Toutes personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance peuvent traiter par correspondance [illegible]
5 Oct—1 m

Avis.

LES soussignés ont l'honneur d'informer leurs amis et le public en général qu'ils ont formé une association sous la raison de
POINCY & ANDRÉE,
pour la gestion des propriétés, la perception des loyers, [illegible]

Ils sollicitent l'agence générale des personnes absentes à l'étranger ou à la campagne.

L. ARTHUR POINCY,
C. ANDRÉE,
104, rue de la Douane.
4oct—3m

J. DESCA,
ANCIENNE MAISON L. MOULON,
No. 33...RUE VIEILLE-LEVÉE...No. 5
(Enseigne Nouvelle)
Manufacture à vapeur de:
TABAC A FUMER ET A PRISER.
Et Importateur de
CIGARES DE LA HAVANE, TABAC A CHIQUER, PIPES etc.
[illegible] Nouvelle-Orléans.

A. L. CARRIÈRE, [illegible] CARRIÈRE. C. CARRIÈRE, CHAS. J. [illegible]

A. Carrière & Sons
Négociants-Commissionnaires,
ENCOIGNURE ROYALE ET [illegible]
Avances libérales sur consignations à [illegible] de Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.
2 févr 76—1an

SPECTACLES, BALS, ETC.
ACADEMIE DE MUSIQUE
[illegible]
GRAND EVÉNEMENT DRAMATIQUE
[illegible]
LES DEUX ORPHELINES.
[illegible]

La bienvenue à nos amis!
Grand Bal Paré et Masqué
DES POMPIERS
DONNÉ PAR LE
Vigilant Steam Fire Co. No 3
—A—
ODD FELLOWS HALL
LE SAMEDI, 11 NOVEMBRE 1876.
Comité d'arrangements:
H. LUSHER, Chairman, A. [illegible]
E. SCHIEBERT, G. ADAMS.
Comité d'invitations:
H. J. D. HOWARD, chairman.
J. RILEY, W. [illegible]
J. KIEFER, [illegible]
J. JOACQUIN, A. DAVID,
R. LAFONTAINE.

La buvette, le vestiaire et le restaurant seront vendus au C. Eschinger House, coin Canal et Passage de la Bourse, le premier dimanche de novembre, à midi.
H. LUSHER, Président.
8 oct—4,15,22,29—5 nov at 11

Jardin de Wenger
11 et 13 RUE BOURBON 11 et 13
H. WENGER, propriétaire.

C'EST la plus vaste salle de la ville. On y trouve les meilleurs journaux français et américains; TROIS BELLES CHAMBRES pour familles, ayant une entrée séparée. La meilleure bière et les meilleurs vins et liqueurs. Restaurant de première classe à des prix modérés.

La célèbre BIERE MILWAUKEE (LAGER BIERE) à cinq cents le verre.

Le plus grand orgue-orchestre du monde joue de 11 heures du matin à minuit. 12jan—1an

St-Bernard Coal Co.,
—DE—
EARLINGTON, KY.
W. S. CAMPBELL
AGENT A LA NLLE-ORLEANS.
—BUREAUX:—
No 22 de la rue Carondelet.
Charbon! Charbon! Charbon!
VENTE EN GROS ET EN DETAIL.

Les planteurs, les steamers, les bateaux à vapeur et les familles sont approvisionnés aux plus bas prix du marché.

L'approvisionnement des propriétaires de machines à vapeur, dans les limites de la ville, est l'objet d'une attention spéciale.

Le charbon sera livré en ville, aux prix suivants, jusqu'à nouvel ordre:

Aux familles.............. 45 cents le baril.
Aux marchands (plus de 100 barils)........ 40 ..
Aux propriétaires de machines à vapeur....... 40 ..

—DEPOTS—
Memphis, Tenn., Embouchure du White River, Tunica Landing, Nile-Orléans.
7sept—mar jeu sam—jus 21 déc

LAURENT LACASSAGNE.
Marchand-Commissionnaire et Importateur de Vins et Liqueurs.
80........RUE DECATUR........80

AGENT pour la vente des Vins d'une des premières maisons de Bordeaux et de la célèbre marque de Cognac P. Denis, Gabriel Godard & Cie de Cognac, et de l'incomparable Bénédictine des Pères. 1er juil—1an

Planteurs sucriers, attention!
Bisulfite de Chaux, de Bonnabel.

CE bisulfite, que la majorité des planteurs sucriers emploient constamment depuis vingt-cinq ans, est toujours reconnu par tous ceux qui [illegible]

H. BONNABEL.
Au No 27 North Peters Street, entre les rues Douane et Bienville. 2sept—3m

AUGUSTE'S
Commercial Restaurant,
107........Rue de la Douane........107

ON y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat et toute espèce de vins de choix, tout ce qu'il faut pour les soirées, les mariages etc. Il y a des salons particuliers au premier; des chambres élégamment meublées à louer à la semaine ou au mois, à des prix réduits.

Le restaurant est ouvert jusqu'à minuit.
4oct76—1an

L'Union Française.

LE Conseil de Direction croit devoir rappeler à MM. les planteurs, chefs d'ateliers ou d'établissements, que les demandes de travailleurs, ouvriers ou employés français sont toujours l'objet de la plus grande sollicitude.

Le Conseil appelle également l'attention des Français nouvellement arrivés en cette ville sur [illegible] siège de la Société.

EDGAR LARUE, Président.

MM. les membres de la Société d'Union Française, qui sont désireux de se rendre compte de la gestion de la Société et des services qu'elle rend journellement à ses compatriotes, sont respectueusement invités à passer quand cela leur sera agréable, au Bureau, où tous les renseignements leur seront donnés.
11 juin 76—1an

REMEDE INFAILLIBLE
—CONTRE LA—
DYSSENTERIE.

LE remède de Mme Willos qui est infaillible même dans les cas de dyssenterie les plus graves, vient d'être patenté récemment sous le nom de "WILLOS DYSSENTERY REMEDY." On peut s'en procurer [illegible]

LEON MEDAL
CONFISEUR,
No 32 rue de la Vieille-Levée, Nile-Orléans
CANDIS, CONFISERIES ET PATISSERIES
CHOCOLATS, FRUITS CONFITS, SIROPS, GELÉES, DRAGÉES, BONBONS ASSORTIS.
Grand assortiment de BOITES A SURPRISE en tous genres.
AGENCE DE FEUX D'ARTIFICE.
Tous les ordres de la ville et de la campagne pour pièces de confiserie et de pâtisserie seront exécutés sans retard avec le plus grand soin.
27 sept—6m

E. A. PEYROUX
NOTAIRE PUBLIC.
53 Passage de la Bourse,
Entre les rues Canal et Bienville.
NOUVELLE-ORLEANS.
[illegible]

L. GIROT.
11........rue du Camp........11
Tailleur Fashionnable.

REÇOIT par chaque steamer des nouveautés d'Europe qu'il vend à bas prix pour du comptant.
Adressez-vous à lui pour vous en convaincre.
4sept—6m.

Une nécessité.

AFIN de faire de la place pour notre stock de tapis de l'automne, [illegible]
Aux Nos 17 et 19 de la rue du Camp.
HEATH, PIPPEY & LAMA.

Abat-jour en fil de fer.
[illegible]
HEATH, PIPPEY & LAMA.

Grande réduction.
[illegible]
HEATH, PIPPEY & LAMA.

Avis aux Contribuables.
[illegible]

MAISON ÉTABLIE
—EN—
1840.

—LE—
PALAIS DES MEUBLES
A L'ENSEIGNE DE
L'AIGLE D'OR
—DE—
HUBBARD,
Fabricant et Marchand
DE TOUTES LES
VARIÉTÉS
—DE—
MEUBLES
TAPISSERIE ET MATELAS,
AU COIN SUD DES RUES
Remparts et Perdido.

Est prêt à répondre aux demandes des marchands et du public à des prix
Extrêmement Avantageux.

La foule continue à se porter chez lui car l'établissement est le plus ancien, le stock est le plus grand et les prix sont les plus modiques qu'il y ait au Sud.

On y trouve constamment un assortiment complet des derniers genres de
Meubles de Chambre à Coucher,
Meubles de Salons, faits ici,
Meubles de Salles à Manger,
Meubles de Bibliothèque,
Meubles de Bureaux et de Vestibules,

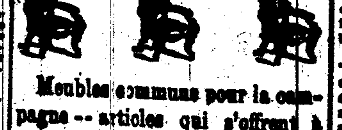

Meubles communs pour la campagne -- articles qui s'offrent à meilleur marché que jamais; ce sont des
BOIS DE LIT,
ARMOIRES,
BUREAUX,
COFFRES-FORTS,
CHAISES,
BERCEUSES,
TABLES,
LAVABOS,
&C., &C., &C.

EGALEMENT
Matelas à ressorts, plumes, miroirs et une grande variété d'objets dont l'énumération serait trop longue.
Prix Extraordinairement Bas
POUR DU
COMPTANT.

EMBALLAGE ET CHARROI
GRATIS!!

AVIS AUX HABITANTS DES CAMPAGNES.—[illegible] la maison si bien connue, [illegible] au comptant à la vieille maison de
JOS. B. HUBBARD,
No 122, de la rue des Remparts, [illegible] Sud,
Et Nos 56, 58, 60, 62 et 64 de la rue Perdido.

HUILE D'ASSURANCE!

LA MEILLEURE
HUILE DE SURETÉ
à l'usage des familles.

Instamment recommandée par les compagnies d'assurance, les bureaux de santé, les [illegible] tiques et tous ceux qui en connaissent les
EXCELLENTES QUALITÉS
LA PARFAITE
SURETÉ QU'ELLE OFFRE.

CETTE huile d'éclairage est offerte au public [illegible]

LA SURETÉ, DU BRILLANT ET DE L'ECONOMIE.

[illegible]

Une bonne lumière artificielle,
[illegible]
BELLE HUILE D'ECLAIRAGE.

Certificat du comité du Bureau des Assureurs de la Nouvelle-Orléans.
[illegible]
F. POURCHY,
H. MUSSON,
H. J. PEYCHAUD,
JOHN HENDERSON,
F. A. BARKER.

Certificats de compagnies et d'agences de compagnies d'assurance.
[illegible]
I. N. MARKS, Prés. Factors' Ins. Co.
MARSHALL J. SMITH & Co., Agents.
W. R. FITZGERALD, Agent.
[illegible]
E. B. MUSGROVE, Agent London and Lancashire Fire Ins. Co.
F. H. FELL, Agent Imperial and Northern [illegible]
E. AUCH, Président Lafayette Insurance Co.

Bureau des Assureurs,
THOS. A. ADAMS, Président,
J. TUYES, Vice-Président,
GEORGE MATHEWS, [illegible]
[illegible]
P. FOURCHY, Prés. Merchants' Mutual Ins. Co.
ML. MUSSON, Prés. New Orleans Mutual Ins. Association.
HY. PEYCHAUD, Prés. Hope Ins. Co.
[illegible]
JOHN HENDERSON, [illegible]
JAMES I. DAY, Prés. Sun Mutual Ins. Co.
THOS. A. ADAMS, Prés. Crescent Mutual Ins. Co.
ED. A. PALFREY, Prés. Factors' and Traders' Ins. Co.
LLOYD R. COLEMAN, Prés. Mechanics' and Traders' Ins. Co.
WHEELER & WOODS, Insurance Agents.
J. H. OGLESBY, Prés. Commercial Ins. Co.
J. E. WOODS, Prés. Home Ins. Co.
A. GRANGER, Sec. People's Ins. Co.
F. A. BARKER, Insurance Agent.
J. TUYES, Prés. New Orleans Ins. Co.
A. CHIAPELLA, Prés. Union Ins. Co.
[illegible]

[illegible]

Distillée et raffinée pour la [illegible] Company.
[illegible]

Salle du Comité Central de l'Etat.
[illegible]

AVIS.
[illegible]

Département des Finances.
[illegible]

Société du Crédit Foncier de la Nouvelle-Orléans.
[illegible]

J. A. LACROIX,
[illegible]

CONSULAT DE FRANCE
[illegible]

ASSURANCES.
Mechanics' and Traders' Insurance Company.
[illegible]

Germania Insurance Company,
Bureaux No. 124 de la rue de la Commune.
NOUVELLE-ORLEANS.
[illegible]

LOUISIANA EQUITABLE LIFE Insurance Company,
[illegible]

HOME INSURANCE COMPANY
Compagnie établie en 1862,
REORGANISÉE,
[illegible]
1876.
Capital - - - - $400,000.
[illegible]

VENTES A L'ENCAN.
PAR GUILLE & BALOCHE.
[illegible]

COMMANDEURS.
Compagnie d'assurance Mutuelle des Marchands de la Nouvelle-Orléans.
[illegible]

Compagnie d'Assurance du PEUPLE DE LA Nouvelle-Orléans.
[illegible]

VENTES A L'ENCAN.
PAR HOFFMAN, MARKS & CO.
[illegible]

PAR VINCENT & CO.
[illegible]

PAR E. GUINAULT.
VENTE POUR CAUSE DE DÉPART, VACHERIE.
[illegible]

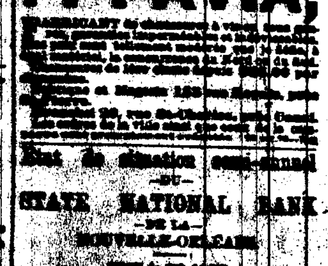

THE NEW ORLEANS SANITARY EXCAVATING COMPANY.
[illegible]

BAS PRIX.
[illegible]

Fabrique à vapeur de Chocolat à vis.
P. PAVIA,
[illegible]

Etat de situation semi-annuel
—DU—
STATE NATIONAL BANK
—DE LA—
NOUVELLE-ORLEANS
[illegible]

Louisiana Savings Bank & Safe Deposit Company of New Orleans, La.
[illegible]

Hibernia National Bank.
[illegible]

SELTZOGÈNE-D. FÈVRE
[illegible]

L'Abeille de [illegible]
JEUDI M[illegible]
FEU[illegible]
L'AI[illegible]
Par C[illegible]
[illegible]